

 	Appel à projets de thèses financées par le CNRS (campagne 2026)
Présentation de l'appel à projets	

Contexte

Dans ses exploits comme dans ses excès, au plus haut niveau comme pour chacun, le sport occupe une place de plus en plus grande dans nos sociétés modernes. L'injonction de rester en bonne santé, la prévention de certaines pathologies et la lutte contre la sédentarité, le bien-être individuel et le mieux-vivre tout au long de la vie, la compétition sportive, l'émergence de pratiques sportives nouvelles, l'aménagement du territoire et l'impact environnemental des pratiques sportives citadines ou de pleine nature sont autant d'aspects reflétant le rôle central du sport et de l'activité physique.

Les axes du GDR¹

Le GDR est structuré en 4 axes scientifiques et 3 axes transversaux.

Axe 1 - Sport performance

La performance sportive résulte d'un ensemble complexe de facteurs autour de l'athlète, comprenant la préparation physique et mentale, les caractéristiques biologiques, la nutrition, l'équilibre de vie, l'environnement économique et sociologique, le matériel, l'analyse des données, les modèles d'optimisation, la prévention des blessures et la réhabilitation. Comprendre et lever ces verrous nécessitent des collaborations étroites entre chercheurs, professionnels du sport et acteurs de terrain.

Axe 2 - Sports, santé et bien-être

Le sport et l'activité physique jouent un rôle essentiel dans la prévention des maladies chroniques, la promotion du bien-être et la lutte contre la sédentarité. Il est crucial d'explorer les freins et les leviers à la pratique physique à toutes les étapes de la vie, en tenant compte des inégalités sociales et territoriales, ainsi que des effets de l'inactivité physique sur la santé physique et mentale. Des études portant sur l'optimisation des prescriptions d'activité physique adaptées aux besoins biologiques, comportementaux et socio-économiques des individus, qu'ils soient en bonne santé ou atteints de pathologies chroniques ou d'handicap, sont nécessaires pour renforcer l'impact des stratégies de prévention et les protocoles de prise en charge des maladies.

Axe 3 – Sports et éducations

En matière d'éducation, des approches pédagogiques innovantes favorisant l'apprentissage tout au long de la vie, la capacité à « apprendre à apprendre » et le développement de la réflexion critique, de l'école primaire au sport de haut niveau, sont essentielles. Ces enjeux sont intrinsèquement liés aux défis sociétaux majeurs tels que la santé publique, l'égalité des sexes, la cohésion sociale et l'intégration citoyenne.

¹ Le périmètre scientifique des axes scientifiques et des axes transverses est accessible sur <https://sport.cnrs.fr/le-gdr/>

Axe 4 – Sports, territoires, enjeux marchands et de développement durable

Enfin, le sport et l'activité physique contribuent au développement économique et territorial en jouant un rôle central dans la création d'emplois, l'attractivité des territoires et l'aménagement d'infrastructures adaptées aux besoins des populations, qu'il s'agisse d'espaces ruraux, périurbains, urbains ou de pleine nature. Les dimensions économiques, sociales et environnementales doivent être intégrées pour encourager des pratiques durables et inclusives, contribuant ainsi à l'organisation d'événements sportifs, au développement des loisirs et à l'éducation par le sport dans une perspective de développement durable.

Viennent s'ajouter **trois axes transversaux** : enjeux d'inclusion, enjeux environnementaux et innovations sociale et technologique.

Appel à candidatures

Afin d'accompagner sa dynamique, la direction scientifique du CNRS a décidé de soutenir l'action scientifique du GDR Sports et activités physiques au moyen de contrats doctoraux qui devront s'intégrer dans au moins un des axes scientifiques du GDR. Les projets pourront également être en lien avec un des trois axes transversaux.

Les recherches soutenues par le GDR sur la performance, le sport, l'activité physique et la sédentarité couvrent un large spectre de disciplines : biologie, physiologie, neurosciences, psychologie, sociologie, histoire, géographie, médecine, mathématiques, sciences numériques, sciences de l'éducation, écologie, et ingénierie (développement de nouveaux matériaux, instrumentation, modélisation mathématique). En favorisant des études combinant approches de laboratoire et expérimentations sur le terrain (écoles, monde du travail, espaces sportifs) et modélisation, le GDR ambitionne également de produire des connaissances innovantes et applicables à d'autres domaines (pharmacologie, hypoxie, hydrodynamique, traumatologie, etc.).

Cette approche globale vise à faire évoluer durablement les pratiques physiques et sportives pour répondre aux défis contemporains, tout en consolidant les liens entre recherche académique et acteurs du terrain. Enfin, le GDR ambitionne de contribuer à la formation des acteurs de la recherche de demain.

Critères d'éligibilité

- Le projet doit être porté par **un personnel scientifique titulaire, appartenant à une unité ayant le CNRS comme tutelle** (CR, DR, CPJ, MCF, PR, IR).
- Il est fortement recommandé que le projet de thèse soit constitué en consortium dont au moins une équipe relève d'une unité sous tutelle CNRS. Autrement dit, le projet peut comporter un(e) encadrant(e) et un(e) co-encadrant(e) de thèse dont au moins un des deux est rattaché à un laboratoire rattaché au CNRS. A noter également qu'au moins un des deux encadrants doit être habilité à diriger des recherches (HDR) (ou dont la soutenance de l'HDR est programmée).
- Il n'est pas autorisé de présenter, sur cet appel, plusieurs projets de thèse par un même co-encadrant. Un seul projet de thèse pourra être soumis par les encadrants de la thèse proposée. Par ailleurs, un encadrant(e) ou un co-encadrant(e) qui a déjà obtenu un contrat doctoral du GDR Sports lors des précédentes éditions n'est pas éligible pour cet appel à projets.
- Les futurs doctorants et doctorantes seront salariés du CNRS et devront nécessairement être rattachés à une unité de recherche rattachée au CNRS. Le contrat doit être basé en France. Des

partenaires étrangers peuvent être impliqués, mais ne pourront pas co-encadrer la thèse.

- La **signature de la directrice ou du directeur d'unité** du porteur du projet est requise.

Évaluation des projets

- Les projets seront évalués sur la base des principaux critères suivants : adéquation avec les axes scientifiques et transverses du GDR, excellence scientifique du projet, qualité de la stratégie de recherche, bonne adéquation des moyens mis à disposition pour réaliser le projet, maîtrise des méthodes proposées par l'équipe encadrante et qualité du plan de formation de l'étudiant(e).
- Les projets seront évalués par les membres du Conseil Scientifique du GDR Sports et activités physiques du CNRS. Les lauréats et les lauréates seront individuellement contactés à l'issue de l'arbitrage (voir calendrier).

Modalités administratives et financières

- Les crédits sont versés à l'unité de rattachement CNRS du porteur ou de la porteuse du projet, qui les engage pour l'ensemble des partenaires. Ils sont de type Subvention d'État, ce qui implique qu'ils doivent être entièrement consommés avant le 31 décembre de l'année d'attribution, et qu'aucun frais de gestion ne peut être prélevé.
- Un rapport scientifique est demandé au porteur ou à la porteuse du projet à mi-parcours du projet et à la fin du projet.
- Il est demandé aux lauréates et lauréats de mentionner le financement obtenu (*Ce projet a obtenu le soutien financier du CNRS à travers le Groupement de recherche Sports et activités physiques ; This project received financial support from the CNRS through the Sports and Physical Activities Research Group*) dans toute production scientifique.
- Dans le cadre de sa politique de science ouverte, le CNRS encourage ses scientifiques à ne pas payer de frais de publications (APC) et de déposer systématiquement les productions scientifiques issues des projets soutenus dans une archive ouverte, de préférence HAL.

Calendrier

- Ouverture de l'appel à projets : 23 janvier 2026
- Clôture des candidatures : mardi 3 mars 2026 à 23 h (heure de Paris)
- Arbitrage et informations aux candidats : fin avril 2026
- Démarrage de la thèse : 1^{er} octobre 2026

Dépôt de candidature sur la plateforme NOA

Pour déposer une candidature, veuillez-vous connecter à l'application NOA : <https://noa.cnrs.fr/>. Vous serez invité(e) à vous connecter via la « fédération d'identité » RENATER (codes JANUS pour les agents des unités CNRS) et vous pourrez choisir l'appel « ThesesSportsAP2026 » dans la liste des appels. Nous vous incitons vivement à utiliser votre adresse institutionnelle afin de bénéficier du préremplissage de certains champs (informations vous concernant ou concernant votre laboratoire ainsi que ceux de vos partenaires).

Date limite de dépôt des candidatures : mardi 3 mars 2026 à 23 h (heure de Paris).

Contact : cnrs-gdr-sport@cnrs.fr

Suivi du projet : Raphaël Thon (Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires)

Responsable scientifique de l'appel : Audrey Bergouignan, directrice du GDR